



JUILLET 2022  
2<sup>ème</sup> trimestre 2022

## BAROMÈTRE TRIMESTRIEL RÉGIONAL DE CONJONCTURE

QUESTIONS D'ACTUALITÉ SUR LES DIFFICULTÉS DE  
RECRUTEMENT ET LA MISE EN PLACE DE LA NÉGOCIATION  
ANNUELLE OBLIGATOIRE EN ENTREPRISE



[www.obseco.fr](http://www.obseco.fr)  
[obseco@occitanie.cci.fr](mailto:obseco@occitanie.cci.fr)



# DES ENTREPRISES QUI FONT FACE A DES DIFFICULTÉS DE RECRUTEMENT



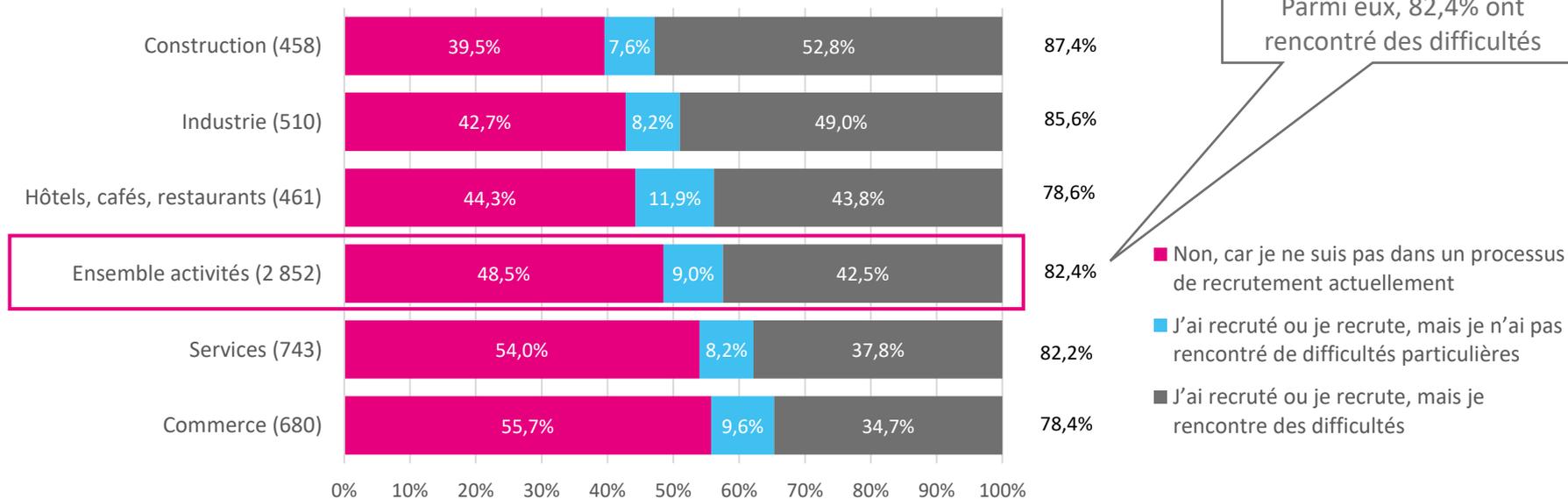
- La question d'actualité a porté sur les difficultés de recrutement dans les entreprises et sur la mise en place de la Négociation Annuelle Obligatoire (NAO) en entreprise.
- 51,5% des chefs d'entreprise ont déclaré avoir recruté ou être dans un processus de recrutement. Parmi eux 82,4% ont fait état de difficultés rencontrées. Parmi ces difficultés, se trouve au premier plan le manque de candidatures ou pénurie de main d'œuvre (pour 75,9% des chefs d'entreprises ayant évoqués des difficultés).
- Viennent ensuite le manque de motivation des candidats (50,1%), l'inadéquation des profils des candidats aux postes proposés – défaut de savoir-faire (40%), le déficit d'image du métier ou du secteur d'activité (20%), l'inadéquation des profils des candidats aux postes proposés – défaut de savoir-être (19,6%), la concurrence des autres entreprises (13,4%), les horaires proposés (12,4%) et la rémunération proposée (11,7%).
- Les autres difficultés évoquées tiennent essentiellement à la question de la localisation géographique de l'emploi, les difficultés / coûts de transports, les charges salariales et pénibilité du métier.
- C'est dans les secteurs de la construction et des hôtels, cafés, restaurants que la pénurie de main d'œuvre est la plus intensément ressentie.
- La négociation annuelle obligatoire (NAO) entre un employeur et les représentants des salariés a pour objectif de favoriser et d'encadrer le dialogue social au sein des entreprises. La NAO concerne les entreprises où sont constituées une ou plusieurs sections syndicales d'organisations représentatives et dans lesquelles est présent au moins un délégué syndical.
- Au total 305 chefs d'entreprises ont déclaré être concernés par la NAO dont 28 déclarent rencontrer des difficultés dans la mise en place (dans notre enquête 10,7% des chefs d'entreprise ont déclaré être concerné par la NAO et parmi eux, 9,2% ont rencontré des difficultés).
- Les principales difficultés évoquées dans le cadre de la mise en place de la NAO sont : les difficultés de trésorerie, les difficultés à satisfaire les demandes d'augmentation de salaires, les difficultés administratives et des négociations syndicales difficiles.



## BAROMÈTRE TRIMESTRIEL RÉGIONAL DE CONJONCTURE

# AVEZ-VOUS ÉTÉ RÉCEMMENT, OU ÊTES-VOUS ACTUELLEMENT, CONFRONTÉ À DES DIFFICULTÉS POUR RECRUTER DU PERSONNEL ?

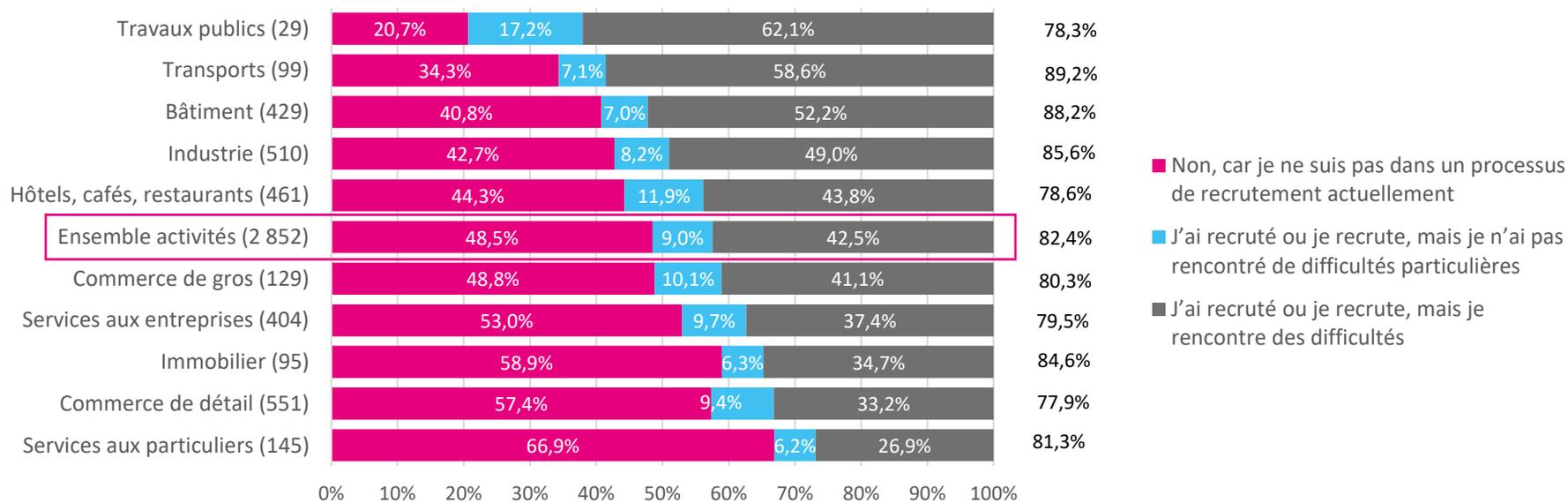
Au total 1 469 chefs d'entreprises ont déclaré être ou avoir été dans un processus de recrutement, dont 1 211 ont rencontré des difficultés



Les nombres entre parenthèses sur le graphique derrière les secteurs d'activité indiquent le nombre de chefs d'entreprise ayant effectivement répondu à la question posée. Les % en noir en bout de graphique représentent la proportion de chefs d'entreprise ayant déclaré avoir rencontré des difficultés pour recruter parmi l'ensemble des chefs d'entreprise ayant déclaré recruter ou avoir recruté.

## BAROMÈTRE TRIMESTRIEL RÉGIONAL DE CONJONCTURE

# AVEZ-VOUS ÉTÉ RÉCEMMENT, OU ÊTES-VOUS ACTUELLEMENT, CONFRONTÉ À DES DIFFICULTÉS POUR RECRUTER DU PERSONNEL ?



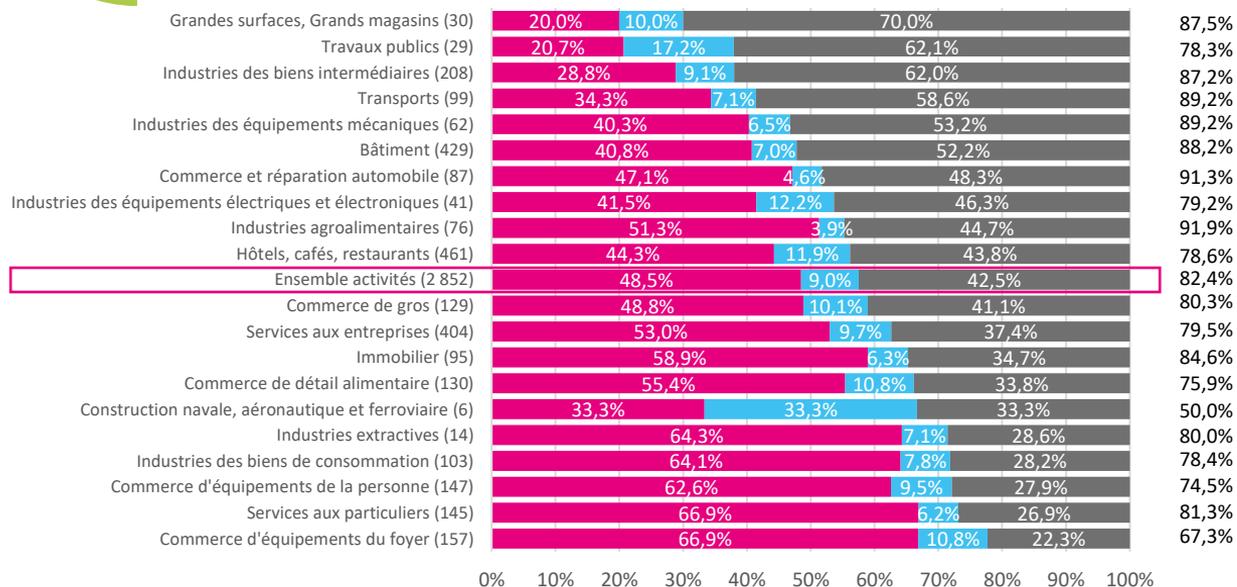
Les nombres entre parenthèses sur le graphique derrière les secteurs d'activité indiquent le nombre de chefs d'entreprise ayant effectivement répondu à la question posée. Attention pour le secteur des travaux publics les % sont calculés sur une population de répondants inférieure à 30.

Les % en noir en bout de graphique représentent la proportion de chefs d'entreprise ayant déclaré avoir rencontré des difficultés pour recruter parmi l'ensemble des chefs d'entreprise ayant déclaré recruter ou avoir recruté.



## BAROMÈTRE TRIMESTRIEL RÉGIONAL DE CONJONCTURE

# AVEZ-VOUS ÉTÉ RÉCEMMENT, OU ÊTES-VOUS ACTUELLEMENT, CONFRONTÉ À DES DIFFICULTÉS POUR RECRUTER DU PERSONNEL ?



- Non, car je ne suis pas dans un processus de recrutement actuellement
- J'ai recruté ou je recrute, mais je n'ai pas rencontré de difficultés particulières
- J'ai recruté ou je recrute, mais je rencontre des difficultés

Les nombres entre parenthèses sur le graphique derrière les secteurs d'activité indiquent le nombre de chefs d'entreprise ayant effectivement répondu à la question posée. Attention pour les secteurs de l'industrie extractive, de la construction navale, aéronautique et ferroviaire, et des travaux publics les % sont calculés sur une population de répondants inférieure à 30.

Les % en noir en bout de graphique représentent la proportion de chefs d'entreprise ayant déclaré avoir rencontré des difficultés pour recruter parmi l'ensemble des chefs d'entreprise ayant déclaré recruter ou avoir recruté.



## BAROMÈTRE TRIMESTRIEL RÉGIONAL DE CONJONCTURE

# QUELLES SONT LES PRINCIPALES DIFFICULTÉS QUE VOUS RENCONTREZ POUR RECRUTER DU PERSONNEL

Parmi les chefs d'entreprise ayant indiqué avoir rencontré des difficultés pour recruter, deux motifs principaux rassemblent plus de 50% des suffrages :

Le manque de candidature, pénurie de main d'œuvre pour 75,9% d'entre eux. Pénurie particulièrement ressentie dans le secteur de la construction.

Le manque de motivation des candidats pour 50,1% d'entre eux. Manque de motivation particulièrement ressenti dans le secteur du commerce.

L'inadéquation des profils des candidats aux postes proposés suite à un défaut de savoir-faire (compétences, formations...) rassemble tout de même 40% des réponses.

Parmi les autres difficultés rencontrées ont été principalement évoquées les difficultés de transports, la localisation géographique, les charges salariales, la pénibilité du métier...

	Manque de candidatures, pénurie de main d'œuvre	Manque de motivation des candidats	Inadéquation des profils des candidats au(x) poste(s) proposé(s) : défaut de savoir-faire (compétences, formation, qualification, ...)	Déficit d'image du métier ou du secteur d'activité	Inadéquation des profils des candidats au(x) poste(s) proposé(s) : défaut de savoir-être (respect, comportement, travail en équipe, ...)	Forte concurrence des autres entreprises ou du secteur d'activité	Les caractéristiques du poste : horaires proposés	Les caractéristiques du poste : la rémunération proposée	Autres difficultés	Nombre de réponses "oui" à la question : J'ai recruté ou je recrute, mais je rencontre des difficultés
Commerce	69,1%	61,4%	38,6%	16,5%	22,0%	7,6%	18,2%	15,3%	3,8%	236
Construction	81,0%	44,2%	47,1%	18,6%	16,9%	9,5%	3,3%	5,4%	2,9%	242
Hôtels, cafés, restaurants	78,2%	56,4%	30,7%	35,1%	19,8%	9,4%	22,3%	9,4%	4,0%	202
Industrie	78,0%	45,6%	40,4%	17,2%	18,8%	14,8%	7,2%	10,8%	3,2%	250
Services	73,7%	45,2%	41,6%	15,7%	20,3%	23,1%	12,8%	16,7%	6,4%	281
Ensemble activités	75,9%	50,1%	40,0%	20,0%	19,6%	13,4%	12,4%	11,7%	4,1%	1 211

Les % sont calculés par rapport au nombre de réponses « oui » à la question : j'ai recruté ou je recrute, mais je rencontre des difficultés. Les % en rouge dans le tableau sont ceux qui se situent au dessus de l'ensemble des activités.



## BAROMÈTRE TRIMESTRIEL RÉGIONAL DE CONJONCTURE

# QUELLES SONT LES PRINCIPALES DIFFICULTÉS QUE VOUS RENCONTREZ POUR RECRUTER DU PERSONNEL

	Manque de candidatures, pénurie de main d'œuvre	Manque de motivation des candidats	Inadéquation des profils des candidats au(x) poste(s) proposé(s) : défaut de savoir-faire (compétences, formation, qualification, ...)	Déficit d'image du métier ou du secteur d'activité	Inadéquation des profils des candidats au(x) poste(s) proposé(s) : défaut de savoir-être (respect, comportement, travail en équipe, ...)	Forte concurrence des autres entreprises ou du secteur d'activité	Les caractéristiques du poste : horaires proposés	Les caractéristiques du poste : la rémunération proposée	Autres difficultés	Nombre de réponses "oui" à la question : J'ai recruté ou je recrute, mais je rencontre des difficultés
Commerce de détail	70,5%	62,3%	38,8%	18,6%	21,9%	7,1%	17,5%	14,8%	1,6%	183
Commerce de gros	64,2%	58,5%	37,7%	9,4%	22,6%	9,4%	20,8%	17,0%	11,3%	53
Bâtiment	80,8%	44,2%	46,4%	18,3%	17,4%	8,5%	3,6%	5,4%	3,1%	224
Travaux publics	83,3%	44,4%	55,6%	22,2%	11,1%	22,2%	0,0%	5,6%	0,0%	18
Hôtels, cafés, restaurants	78,2%	56,4%	30,7%	35,1%	19,8%	9,4%	22,3%	9,4%	4,0%	202
Industrie	78,0%	45,6%	40,4%	17,2%	18,8%	14,8%	7,2%	10,8%	5,2%	250
Immobilier	69,7%	54,5%	42,4%	9,1%	18,2%	15,2%	18,2%	18,2%	24,2%	33
Services aux entreprises	74,8%	40,4%	49,0%	14,6%	23,2%	28,5%	6,0%	15,2%	2,0%	151
Services aux particuliers	74,4%	66,7%	30,8%	10,3%	15,4%	17,9%	17,9%	15,4%	5,1%	39
Transports	72,4%	37,9%	29,3%	25,9%	17,2%	17,2%	24,1%	20,7%	0,0%	58
Ensemble activités	75,9%	50,1%	40,0%	20,0%	19,6%	13,4%	12,4%	11,7%	4,1%	1 211

Les % sont calculés par rapport au nombre de réponses « oui » à la question : j'ai recruté ou je recrute, mais je rencontre des difficultés. Les % en rouge dans le tableau sont ceux qui se situent au dessus de l'ensemble des activités.

Attention pour le secteur des travaux publics les % sont calculés sur une population de répondants inférieure à 30.



## BAROMÈTRE TRIMESTRIEL RÉGIONAL DE CONJONCTURE

# QUELLES SONT LES PRINCIPALES DIFFICULTÉS QUE VOUS RENCONTREZ POUR RECRUTER DU PERSONNEL

	Manque de candidatures, pénurie de main d'œuvre	Manque de motivation des candidats	Inadéquation des profils des candidats au(x) poste(s) proposé(s) : défaut de savoir-faire (compétences, formation, qualification, ...)	Déficit d'image du métier ou du secteur d'activité	Inadéquation des profils des candidats au(x) poste(s) proposé(s) : défaut de savoir-être (respect, comportement, travail en équipe, ...)	Forte concurrence des autres entreprises ou du secteur d'activité	Les caractéristiques du poste : horaires proposés	Les caractéristiques du poste : la rémunération proposée	Autres difficultés	Nombre de réponses "oui" à la question : J'ai recruté ou je recrute, mais je rencontre des difficultés
Commerce de détail alimentaire	75,0%	61,4%	38,6%	20,5%	22,7%	2,3%	29,5%	13,6%	2,3%	44
Commerce de gros	64,2%	58,5%	37,7%	9,4%	22,6%	9,4%	20,8%	17,0%	11,3%	53
Commerce d'équipements de la personne	70,7%	53,7%	31,7%	12,2%	12,2%	7,3%	17,1%	9,8%	2,4%	41
Commerce d'équipements du foyer	60,0%	74,3%	42,9%	5,7%	40,0%	5,7%	11,4%	11,4%	0,0%	35
Commerce et réparation automobile	73,8%	59,5%	50,0%	21,4%	19,0%	9,5%	2,4%	19,0%	2,4%	42
Bâtiment	80,8%	44,2%	46,4%	18,3%	17,4%	8,5%	3,6%	5,4%	3,1%	224
Travaux publics	83,3%	44,4%	55,6%	22,2%	11,1%	22,2%	0,0%	5,6%	0,0%	18
Hôtels, cafés, restaurants	78,2%	56,4%	30,7%	35,1%	19,8%	9,4%	22,3%	9,4%	4,0%	202
Industries agroalimentaires	79,4%	67,6%	35,3%	17,6%	23,5%	8,8%	11,8%	2,9%	2,9%	34
Industries des biens de consommation	72,4%	48,3%	48,3%	10,3%	10,3%	3,4%	3,4%	3,4%	3,4%	29
Industries des biens intermédiaires	81,4%	49,6%	39,5%	20,9%	20,9%	13,2%	8,5%	14,0%	3,1%	129
Industries des équipements électriques et électroniques	94,7%	26,3%	47,4%	15,8%	31,6%	42,1%	0,0%	21,1%	10,5%	19
Industries des équipements mécaniques	60,6%	21,2%	45,5%	9,1%	6,1%	24,2%	3,0%	6,1%	0,0%	33
Immobilier	69,7%	54,5%	42,4%	9,1%	18,2%	15,2%	18,2%	18,2%	0,0%	33
Services aux entreprises	74,8%	40,4%	49,0%	14,6%	23,2%	28,5%	6,0%	15,2%	8,6%	151
Services aux particuliers	74,4%	66,7%	30,8%	10,3%	15,4%	17,9%	17,9%	15,4%	7,7%	39
Transports	72,4%	37,9%	29,3%	25,9%	17,2%	17,2%	24,1%	20,7%	3,4%	58
Ensemble activités	75,9%	50,1%	40,0%	20,0%	19,6%	13,4%	12,4%	11,7%	4,1%	1 211

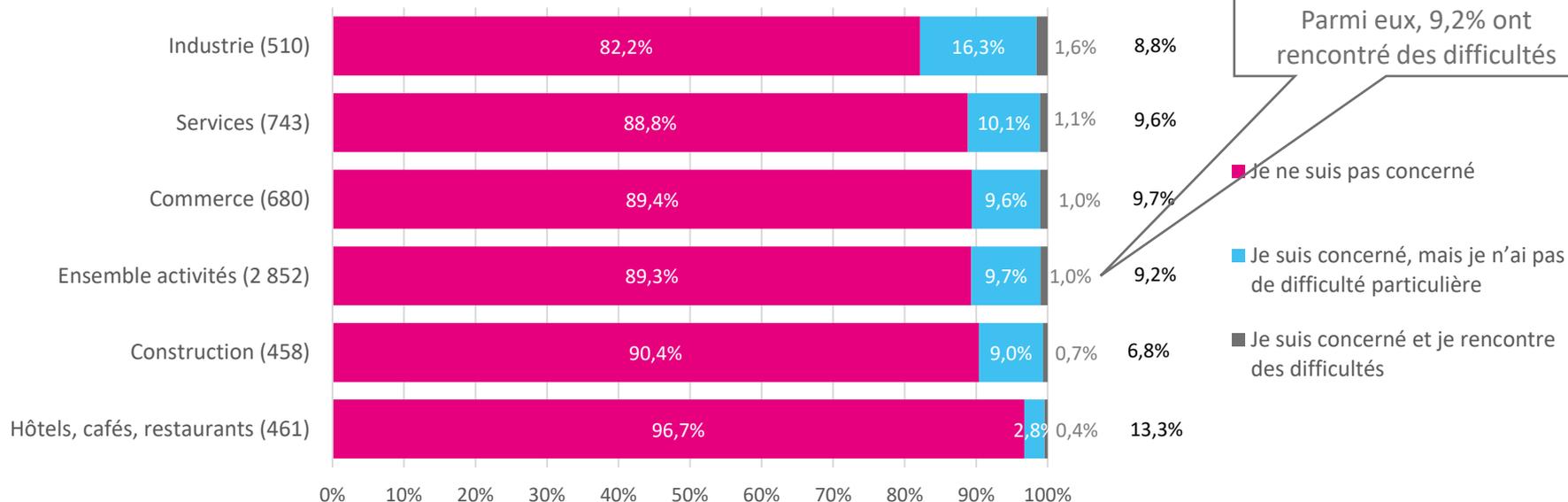
Les % sont calculés par rapport au nombre de réponses « oui » à la question : j'ai recruté ou je recrute, mais je rencontre des difficultés. Les % en rouge dans le tableau sont ceux qui se situent au dessus de l'ensemble des activités.

Attention pour le secteur des travaux publics, industries des équipements électriques et électroniques, les industries des biens de consommation, les % sont calculés sur une population de répondants inférieure à 30.

## BAROMÈTRE TRIMESTRIEL RÉGIONAL DE CONJONCTURE

# RENCONTREZ-VOUS DES DIFFICULTÉS DANS LE CADRE DE LA MISE EN PLACE DE LA NÉGOCIATION ANNUELLE OBLIGATOIRE EN ENTREPRISE (\*)

Au total 305 chefs d'entreprises ont déclaré être concernés par la NAO dont 28 déclarent rencontrer des difficultés dans la mise en place



10,7% des chefs d'entreprise ont déclaré être concernés par la NAO. Parmi eux, 9,2% ont rencontré des difficultés

- Je ne suis pas concerné
- Je suis concerné, mais je n'ai pas de difficulté particulière
- Je suis concerné et je rencontre des difficultés

(\*) La négociation annuelle obligatoire (NAO) entre un employeur et les représentants des salariés a pour objectif de favoriser et d'encadrer le dialogue social au sein des entreprises. La NAO concerne les entreprises où sont constituées une ou plusieurs sections syndicales d'organisations représentatives et dans lesquelles est présent au moins un délégué syndical. Les nombres entre parenthèses sur le graphique derrière les secteurs d'activité indiquent le nombre de chefs d'entreprise ayant effectivement répondu à la question posée. Les % en noir en bout de graphique représentent la proportion de chefs d'entreprise ayant déclaré avoir rencontré des difficultés parmi l'ensemble des chefs d'entreprise concernés par la NAO.



BAROMÈTRE TRIMESTRIEL RÉGIONAL DE CONJONCTURE

## PRINCIPALES DIFFICULTÉS RENCONTRÉES DANS LE CADRE DE LA MISE EN PLACE DE LA NÉGOCIATION ANNUELLE OBLIGATOIRE EN ENTREPRISE (\*)

- Difficultés de trésorerie
- Difficultés à satisfaire les demandes d'augmentation de salaires
- Difficultés administratives
- Négociations syndicales difficiles

(\*) La négociation annuelle obligatoire (NAO) entre un employeur et les représentants des salariés a pour objectif de favoriser et d'encadrer le dialogue social au sein des entreprises. La NAO concerne les entreprises où sont constituées une ou plusieurs sections syndicales d'organisations représentatives et dans lesquelles est présent au moins un délégué syndical.



## BAROMÈTRE TRIMESTRIEL RÉGIONAL DE CONJONCTURE

JUILLET 2022

2<sup>ème</sup> trimestre 2022



[www.obseco.fr](http://www.obseco.fr)  
[obseco@occitanie.cci.fr](mailto:obseco@occitanie.cci.fr)

